

DU - IPAG

Réussir les concours administratifs de la fonction publique

Objectifs

Le DU « Réussir les concours administratifs de la fonction publique » est une formation diplômante et professionnalisante dispensée sur une année universitaire, de septembre à mars, qui a pour but de préparer les étudiants aux concours administratifs externes ou internes de la fonction publique, spécialement de catégorie A (IRA, inspecteur des finances publiques, contrôleur des finances publiques, inspecteur des douanes, EN3S, attaché territorial,...). Cette formation est également valorisante pour les candidats à des postes de contractuels de la fonction publique.

Cette formation comprend à la fois des cours magistraux, des cours intégrés et des travaux dirigés au sein de cinq unités d'enseignement qui offrent aux étudiants des choix pour l'adapter efficacement aux concours qu'ils préparent. Les enseignements sont dispensés par des universitaires et des professionnels de l'Administration publique.

Métiers visés

Le service public propose plus de 1000 métiers, répartis sur 29 filières professionnelles, présentant un large panel d'opportunités de recrutement et de pistes de développement professionnel pour les candidats.

Pour une liste complète des métiers du service public, reportez-vous à la page du ministère : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/devenir-agent-public/les-metiers-de-la-fonction-publique>
Le DU Réussite aux concours administratifs de la fonction publique permet de présenter les concours de catégorie A pour devenir :

- attaché(e) d'administration ;
- inspecteur des finances publiques ;
- inspecteur des douanes ;
- officier de police ou de gendarmerie ;
- attaché(e) de la DGSE ;
- attaché(e) territorial(e) ;
- attaché(e) d'administration hospitalière ;
- ...

Les + de la formation

Equipe pédagogique :

- Enseignants universitaires :
DE PALMA Francesco, Maître de conférences
PECCAVY Pascale, Professeur certifié du second degré en économie
- Intervenants extérieurs :
CHAMBON François, Administrateur général - Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur
FAVRO Karine, Professeure de droit public - Université de Haute Alsace
ROHRBACHER Michel, Avocat
ZEGGIATO Mathieu, Responsable ressources - Eurométropole de Strasbourg

Composante	Institut de préparation à l'administration générale (Ipag)
Langues d'enseignement	Français
Niveau d'entrée	BAC +3
Durée	1 an
Volume global d'heures	347
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	FI (Formation initiale)
RNCP	RS6489 : Gestion du fait religieux et laïcité – Laïcité, religion et citoyenneté (DU)
Disciplines	- Droit public - Sciences économiques
Lieu	IPAG – bâtiment le Cardo – 7 rue de l'Écarlate – 67000 Strasbourg
Campus	Campus Santé
Secteurs d'activité	Activités administratives
Code ROME	Cadre Dirigeant / Dirigeante d'administration centrale Directeur / Directrice de structure de santé, sociale ou pénitentiaire Préfet / Préfète Chargé / Chargée de mission développement territorial
Stage	Non prévu
Stage à l'étranger	Non prévu
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

L'étudiant qui souhaite bénéficier d'un régime spécial d'études dans son contrat pédagogique dépose sa demande par formulaire, avec les pièces justificatives pertinentes, auprès de son service de scolarité. Cette demande est déposée au plus deux semaines après le début des cours du semestre concerné, ou dans les meilleurs délais après la survenance du fait pouvant justifier ce régime d'études. Au delà de quatre semaines après le début des cours du semestre concerné, les

Critères de recrutement

Niveau Bac+3 ou avoir validé 180 ECTS. En outre, la lettre de motivation est un critère déterminant pour la commission de sélection des étudiants.

Candidater

Pour connaître les modalités de candidature, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg. _

Prérequis obligatoires

Toute personne, dans le cadre d'une poursuite d'étude ou d'une reconversion professionnelle, quelle que soit son origine disciplinaire (Droit, Economie, Histoire, Sociologie, Philosophie, Langues,...), qui souhaite réussir un concours administratif de la fonction publique, est admise à intégrer le DU « Réussite aux concours administratifs de la fonction publique », à condition d'avoir satisfait aux critères suivants :

- capitaliser 180 ETCS (Licence ou diplôme équivalent)
- être retenue par la Commission pédagogique au terme d'une sélection sur dossier

aménagements concernant les modalités d'examen que permettrait la formation ne sont plus possibles pour le semestre en cours.

En cas de refus d'octroi de régime spécial d'études, l'étudiant peut contester cette décision par une demande écrite et motivée déposée auprès de la Direction des études et de la scolarité.

Le contrat pédagogique peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

Droits de scolarité

Pour connaître les droits de scolarité, [consultez la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg

Contacts

Responsable pédagogique

- [Nicolas Paris](#)

Autres contacts

Mélissa DEBES, assistante de formation :
melissa.debes@unistra.fr

Programme des enseignements

Réussir les concours administratifs de la fonction publique

DU IPAG - Réussir les concours administratifs de la fonction publique				
	CM	TD	TP	CI
UE 1 : Méthodologie des concours de la fonction publique	-	122h	-	-
Techniques de rédaction : note ou rapport sans propositions (note de synthèse)	-	26h	-	-
Techniques de rédaction : note ou rapport avec propositions (note sur dossier et cas pratique)	-	26h	-	-
Techniques d'entretien individuel avec le jury	-	30h	-	-
Langue (option facultative)	-	40h	-	-
UE 2 : Cadre juridique des politiques publiques	104h	50h	-	-
Introduction au droit public	4h	2h	-	-
Droit constitutionnel	16h	8h	-	-
Droit administratif	40h	20h	-	-
Droit de l'Union européenne	14h	-	-	-
Droit des finances publiques	30h	20h	-	-
UE 3 : Culture de la gouvernance publique	51h	-	-	-
Management public, culture et valeurs de la fonction publique	14h	-	-	-
Ressources humaines	15h	-	-	-
Culture numérique	10h	-	-	-
Culture territoriale	12h	-	-	-
UE 4 - Enjeux de politiques publiques Facultatif				
Enjeux de politiques publiques	40h	20h	-	-
Modules Facultatif				
Économie politique	40h	20h	-	-
Politiques publiques locales	-	-	-	24h
Politiques publiques environnementales	-	-	-	24h
Gouvernance publique, problèmes politiques et sociaux contemporains	-	-	-	30h
Protection sociale	-	-	-	24h
Politiques publiques de santé	-	-	-	24h
Droit hospitalier	-	-	-	24h
UE5 : Découverte de la fonction publique Facultatif				
Découverte de la fonction publique	-	-	-	-
Modules Facultatif				
Stage	-	-	-	-